

PROCES – VERBAL CR STATUT DES EDUCATEURS

Réunion du : Jeudi 23 novembre 2023

A: 09h30 (Fin: 12h00) Lieu: Siège LBF

<u>Présents : Messieurs – B. LEBRETON, Y. HERVIAUX, M. HAYE, M. BESNARD, C. COUÉ</u>

Assistent: Monsieur J. MONTEMBAULT

Le Président de la commission, Bernard LEBRETON, ouvre la séance en présentant l'ordre du jour.

1 - Point sur les désignations

Un nouveau point a été présenté à la commission (mise à jour au 22/11/2023):

- 2 équipes de R2 Féminine n'ont toujours pas désignées leur entraineur.
- 6 équipes de R1 futsal n'ont toujours pas désignées leur entraineur

La commission se réjouit de ces chiffres, les clubs ayant respectés leurs obligations de désignation.

3 - Demande d'équivalence

Diplôme	Demande	Educateur	Décision
DES	BEF	DABO Christophe	Demande accordée
BEES1	BEF	LESPER Johann	Demande accordée





4 - Divers

Présence sur les bancs de touche

Les membres de la commission ont été informé qu'ils recevront tous les samedis un récapitulatif des absences des éducateurs sur les bancs de touche du week-end précédent.

Badges: la commission a procédé à un second envoi des badges.

B. LEBRETON
Président de la Commission Régionale du Statut
des Educateurs

